



Mission santé

L'INTERVENTION SOCIO SANITAIRE EN CONTEXTE DE SÉCURITÉ CIVILE

Cahier du participant et Documents de référence

2008

Introduction

Conception : Pierre-Paul Malenfant, Ts
Conseiller en gestion
Formateur national du volet psychosocial

Coordination : Claude Martel
Coordination ministérielle
en sécurité civile du MSSS
Responsable de mission

Collaboration : Johanne Sylvain
Conseillère du volet psychosocial

Traitement de texte : Nancy Belzile

Consultation et validation :

Le contenu de la présente formation a été validé à la suite d'un processus de consultation impliquant en outre :

- Les membres de la Table des coordonnateurs en sécurité civile-mission santé (module 3);
- Les membres de la Table provinciale du volet psychosocial;
- L'équipe des formateurs du volet psychosocial en sécurité civile de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Remerciements :

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la conception de ce module.

Droits d'auteur :

© Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielle, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction partielle ou complète de ce document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire québécois et à condition d'en mentionner la source.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Materiel de formation.....	6
Objectifs de la formation	7
Contenu des modules et l'approche pedagogique	8
Grille horaire type.....	9

Introduction

Vous vous apprêtez à suivre une formation sur l'intervention psychosociale en contexte de sécurité civile. Comme partout ailleurs dans le monde, le Québec n'est pas exempt de sinistres.

Qu'il suffise de rappeler les événements au *Collège Dawson*, les inondations à *Rivière-au-Renard*, de l'effondrement du viaduc de la *Concorde*, de l'accident d'autobus de *Saint-Joseph-de-la-Rive*, du *Verglas de janvier 1998*, des inondations du *Saguenay*, de l'incendie des *BPC à Saint-Basile-le-Grand*, tous ces événements ont eu des conséquences importantes au sein de la population.

Les sinistres et les tragédies mettent en évidence la nécessité de bien se préparer et d'avoir une action concertée pour répondre aux besoins des populations sinistrées.

Au Québec, le modèle de l'organisation de sécurité civile repose sur la participation des niveaux provincial, régional et local. Il réaffirme que la responsabilité de la protection des personnes et des biens, lors d'un sinistre, s'exerce d'abord au niveau local.

Dans la gamme des responsabilités que l'on retrouve dans le Plan national de sécurité civile du Québec, la mission santé a la responsabilité d'offrir les services de santé et les services sociaux à la population sinistrée. C'est donc tout le réseau de la santé et des services sociaux qui est interpellé et qui doit s'assurer que la population bénéficie des services essentiels en pareille circonstance.

Pour assurer ces services, il faut que tous les intervenants susceptibles d'être impliqués connaissent bien l'organisation et le fonctionnement de la sécurité civile au sein de leur établissement et au niveau de leur région et que ces derniers développent les habiletés requises pour faire face à un sinistre. Toutefois, une bonne préparation des intervenants n'est pas suffisante et il faut également s'assurer que les organisations susceptibles d'intervenir lors d'un sinistre soient prêtes à coordonner les actions de leurs intervenants et à se concerter avec les partenaires des autres secteurs concernés.

Que ce soit dans les dimensions de la prévention, de la préparation, de l'intervention ou du rétablissement, la mission santé s'articule autour de cinq volets :

- 1- La santé physique;
- 2- La santé publique;
- 3- Le maintien des activités;
- 4- Les services psychosociaux;
- 5- Les communications.

Le but du présent programme de formation concerne le volet psychosocial : il vise à préparer les intervenants et les gestionnaires de ce volet à offrir les services psychosociaux requis lors d'un sinistre.

Matériel de formation

Le présent « **cahier du participant** » est le document qui établit les liens avec l'ensemble des documents de formation. Il regroupe huit modules et trois annexes. Les modules 1, 2, 3 et 8 sont destinés à tous les volets de la mission santé. Ils constituent le tronc commun de la formation de base de la mission santé en sécurité civile.

Module 1	Les sinistres : une réalité;
Module 2	La sécurité civile : un contexte d'intervention particulier;
Module 3	La structure organisationnelle en sécurité civile-mission santé;
Module 4	Les réactions des sinistrés;
Module 5	Le processus d'adaptation;
Module 6	La fonction intervention;
Module 7	Le rétablissement;
Module 8	La gestion de son stress en tant qu'intervenant de la sécurité civile;
Annexe 1	Outil d'évaluation et de planification des services psychosociaux;
Annexe 2	La grille de comorbidité psychosociale;
Annexe 3	Un modèle de journal de bord.

Les objectifs de la formation

La session de formation sur l'intervention psychosociale en contexte de sécurité civile s'adresse aux intervenants psychosociaux des établissements de la santé et des services sociaux de chacune des régions du Québec. Il s'agit d'une formation de base qui vise à outiller tant les intervenants que les gestionnaires du volet psychosocial en sécurité civile.

Les objectifs de la présente formation sont :

- Développer chez les intervenants une compréhension commune de l'organisation et du fonctionnement de la sécurité civile lors d'un sinistre;
- Acquérir les connaissances sur les responsabilités de la mission santé en sécurité civile
- Se familiariser avec les différentes interventions que doivent mettre sur pied les volets de la mission santé lors d'un sinistre.
- Connaître les éléments qui peuvent porter atteinte à l'intégrité psychosociale des intervenants et des gestionnaires impliqués dans les opérations de sécurité civile et identifier les moyens de « gestion de son stress » en pareille circonstance.

Des objectifs d'apprentissage plus spécifiques ont été développés pour chacun des modules de la formation. Nous avons volontairement limité le nombre d'objectifs afin de ne pas perdre de vue les éléments essentiels à maîtriser ou à connaître.

Le contenu des modules et l'approche pédagogique

Les formateurs ont la préoccupation de vous livrer le plus de contenu possible lors des deux jours de formation. Afin de vous faciliter la tâche, le document que l'on vous a remis est divisé en deux (2) sections :

- **Le cahier du participant** : regroupe les présentations faites par les formateurs. C'est à partir de cette section que vous êtes invités à suivre la formation.
- **Le manuel de référence** : regroupe les documents de référence en lien avec les sujets traités dans le module en question. Après avoir suivi la formation, il est important que vous preniez le temps de lire attentivement l'ensemble de ces documents de références. Vous y trouverez des textes sur plusieurs aspects de l'intervention psychosociale en contexte de sécurité civile et des outils appropriés auxquels vous pourrez vous référer lors de vos interventions ultérieures.

Votre implication active contribuera à rendre cette formation des plus dynamiques.

Chacun des modules regroupe des contenus qui peuvent prendre l'une des formes pédagogiques suivantes :

- Une introduction;
- Les objectifs d'apprentissage;
- Des présentations dynamiques;
- Des exercices individuels ou en équipes;
- Le visionnement de documents vidéo;
- Les notes bibliographiques.

Chaque module est structuré de façon différente. Un scénario de sinistre (Une explosion se produit) est utilisé du début à la fin de la formation pour faciliter l'intégration des contenus plus théoriques. Ce scénario se veut standard et peut être utilisé dans la plupart des régions du Québec; sauf pour les régions éloignées, caractérisées par un éparpillement géographique de sa population sur un vaste territoire.

GRILLE HORAIRE TYPE

JOUR 1		
HEURES	ACTIVITÉS	RESPONSABLES
9 h à 9 h 20	PRISE DE CONTACT ▪ Tour de table et objectifs personnels 5 m ▪ Présentation de la session 15 m	
9 h 20 à 10 h	MODULE 1 : LES SINISTRES : UNE RÉALITÉ Présentation des objectifs d'apprentissage 5 m Tour de table : « Nommer des sinistres » 5 m Vidéo : « Introduction aux sinistres » 10 m Présentation : « Qu'est-ce qu'un sinistre? » 15 m Exercice individuel : « Les risques de sinistre dans ma région » 5 m	
10 h à 10 h 45	MODULE 2 : LA SÉCURITÉ CIVILE : UN CONTEXTE D'INTERVENTION PARTICULIER Présentation des objectifs d'apprentissage Analyse d'un scénario de situation 10 m Retour : « Caractéristiques du contexte d'intervention » 10 m Présentation : « Éléments à prendre en considération lors de l'intervention en contexte de sécurité civile 15 m Exercice en groupe : Mythe ou réalité 10 m	
10 h 45 à 11 h	PAUSE	
11 h à 12 h	MODULE 3 : LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE EN SÉCURITÉ CIVILE- MISSION SANTÉ Présentation des objectifs d'apprentissage 2 m Présentation : La loi, le Plan national en sécurité civile, le PORSC-mission santé, le Plan local en sécurité civile-Mission santé 50 m Exercice en groupe 10 m	
12 h à 13 h	DÎNER	
13 h à 14 h 25	MODULE 4 : LES RÉACTIONS DES SINISTRÉS Présentation des objectifs d'apprentissage 2 m Présentation : « Les réactions des sinistrés » 5 m « Les réactions par groupe d'âge » 5 m « Les facteurs culturels » 5 m « Sinistre et communautés rurales » 5 m « Les clientèles vulnérables » 10 m « Selon la nature du sinistre » 5 m « Perte ou trauma » 10 m Exercice en équipe 25 m Retour en groupe 15 m	
14 h 25 à 14 h 40	PAUSE	
14 h 40 à 16 h 20	MODULE 5 : LE PROCESSUS D'ADAPTATION Présentation des objectifs d'apprentissage 5 m Présentation : « L'équilibre dynamique » 5 m « Le processus d'adaptation » 5 m « Les facteurs de compensation » 10 m « Les réactions d'adaptation » 15 m Exercice en équipe 25 m Retour en groupe 20 m Présentation : « Les problèmes d'adaptation » 15 m	
16 h 20 à 16 h 30	Retour sur la journée 10 m	

JOUR 2		
HEURES	ACTIVITÉS	RESPONSABLES
8 h 30 à 10 h	MODULE 6 : LA FONCTION INTERVENTION Présentation des objectifs d'apprentissage..... 5 m Vidéo : « L'intervention psychosociale lors des inondations au Saguenay » 20 m Retour sur le vidéo..... 10 m Présentation : « Les principes d'intervention »..... 10 m « Les préalables à l'intervention »..... 45 m	
10 h à 10 h 15	Pause	
10 h 15 à 12 h	Présentation : (Suite) « L'intervention psychosociale immédiate »..... 45 m « L'intervention psychosociale transitoire »..... 60 m	
12 h à 13 h	DÎNER	
13 h à 14 h	Exercice en équipe « L'évaluation et la planification »..... 45 m Retour en groupe..... 15 m	
14 h à 14 h 15	PAUSE	
14 h 15 à 15 h	MODULE 7 : LE RÉTABLISSEMENT Présentation des objectifs d'apprentissage..... 5 m Présentation : « Les interventions types lors du rétablissement»..... 40 m	
15 h à 16 h	MODULE 8 : LA GESTION DE SON STRESS COMME INTERVENANT Présentation des objectifs d'apprentissage..... 2 m Présentation : « Le profil de l'intervenant en situation d'urgence »..... 5 m Présentation : « Les facteurs et les événements susceptibles d'accroître le stress vécu par les intervenants »..... 5 m Présentation : « Les indicateurs de stress »..... 5 m Réflexion personnelle : « Les stratégies pour faire face au stress »..... 5 m Retour : « Les stratégies pour faire face au stress »..... 5 m Réflexion personnelle : « Les réactions de stress »..... 5 m Présentation : « Les réactions de stress »..... 5 m Atelier : « Des moyens pour gérer son stress »..... 5 m Retour : « Des moyens pour gérer son stress »..... 5 m Présentation : « Des moyens pour gérer son stress »..... 5 m Présentation : « La séance de verbalisation sur l'incident critique »..... 5 m Présentation : « Un cadre de travail facilitant »..... 5 m	
16 h à 16 h 30	RETOUR SUR LA SESSION <input type="checkbox"/> Questionnaire d'évaluation..... 20 m <input type="checkbox"/> Échange..... 10 m	